

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Maximilien de Robespierre - BTS - Services - Opticien-Lunetier

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée professionnel Maximilien de Robespierre - BTS - Services - Opticien-Lunetier	Jury par défaut	Autres candidats	3	243	36	102	25	66
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	12	89	28	44	25	66
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	3	184	23	74	25	66

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'optique lunetterie dans ses dimensions scientifiques, managériales et commerciales

Disposer de compétences relationnelles et d'argumentation au service de la relation à l'utilisateur

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Communiquer avec aisance et rigueur en français et en langue étrangère dans la perspective d'une relation clientèle

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La première année au premier semestre et durant 15 semaines, 33 h d'enseignement sont dispensées avec 22 h d'enseignement professionnel et 11 h d'enseignement général. Au deuxième semestre, 33 h d'enseignement sont assurées pendant 9 semaines et ensuite 22 h durant 6 semaines. Pendant ces 6 semaines les cours sont assurés les lundi, mardi, mercredi et jeudi. Les étudiants sont en magasin les vendredi et samedi. Des partiels et bilans seront programmés une fois par semestre.

Les étudiants peuvent être titulaires d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel pour intégrer cette formation.

Ils travailleront en binomes : 1 bachelier professionnel + 1 bachelier général ou technologique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Composition de la commission d'examen des vœux Parcoursup :

- Le chef d'établissement
- Le chef adjoint
- Un CPE
- Le DDFPT
- Un enseignant

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous conseillons aux candidats de porter une attention particulière à l'orthographe. Nous vous conseillons également de compléter le champ

optionnel "activités et centres d'intérêt" et de compléter le formulaire avec le plus grand sérieux.

Chaque candidat doit expliquer en quoi la formation répond à son projet professionnel (et les étudiants en réorientation les raisons de leur souhait de changer de formation).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des classes de première et terminale	Notes encodées via ParcoursSup	Notes de Première et Terminale en mathématiques et sciences, en Lettres, Langues Étrangères	Important
	Résultats en études supérieures	Notes encodées via ParcoursSup	Notes obtenues, en particulier dans les matières scientifiques	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de travail Méthode de travail Méthode de travail	Compétences encodées via ParcoursSup	Notes obtenues, en particulier dans les matières scientifiques, fiche avenir	Important
Savoir-être	Comportement	Compétences encodées via ParcoursSup	Appréciations des enseignants et de la vie scolaire	Très important
	Assiduité	Compétences encodées via ParcoursSup	Appréciations des enseignants et de la vie scolaire	Important
	Autonomie, capacité à s'investir	Compétences encodées via ParcoursSup	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	Compétences encodées via ParcoursSup	Cohérence du projet de formation au regard du métier d'opticien	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences extrascolaires éventuelles	Compétences complémentaires	Engagement associatif, citoyen, sportif etc	Complémentaire

Signature :

Corinne DEMAREY,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel
Maximilien de Robespierre